

PROCÈS-VERBAL DU CONSEIL D'AGGLOMÉRATION DE
SAINTE AGATHE DES MONTS

Procès-verbal des délibérations du conseil d'agglomération de Sainte-Agathe-des-Monts lors de la séance extraordinaire tenue le 30 juillet 2019 à 18h30, dans la salle Georges-Vanier située à l'hôtel de ville au 50, rue Saint-Joseph à Sainte-Agathe-des-Monts.

Présences :

Frédéric Broué Jean Léo Legault
Denis Chalifoux Grant MacKenzie
Charette Daniel Sylvain Marinier
Chantal Gauthier

Absences :

Marc Tassé

1. Ouverture de la séance extraordinaire

Tous les membres du conseil déclarent avoir reçu l'avis de convocation dans les délais requis.

Le président souhaite la bienvenue aux personnes présentes.

Le quorum étant constaté, le président procède à l'ouverture de la séance, en présence de la directrice générale et du greffier adjoint; il est 18h30.

AG2019-07-20

2. Dépôt du procès-verbal de correction et du procès-verbal corrigé de la séance du 14 mai 2019

CONSIDÉRANT l'article 92.1 de la *Loi sur les cités et villes*, la greffière a procédé à la modification du procès-verbal de la séance ordinaire tenue le 14 mai 2019 pour y corriger des erreurs qui apparaissent de façon évidente à la simple lecture des documents qui furent soumis à l'appui de la décision prise;

CONSIDÉRANT le dépôt du procès-verbal de correction et du procès-verbal corrigé effectué par la greffière;

Il est proposé

ET RÉSOLU de prendre acte du dépôt du procès-verbal de correction et du procès-verbal corrigé à l'égard de la séance ordinaire du conseil d'agglomération du 14 mai 2019.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES MEMBRES PRÉSENTS

3. Période de questions portant exclusivement sur l'ordre du jour

Initiales	
Maire	Greffier

4. Levée de la séance extraordinaire

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée sans autre formalité. Il est 18h33.

Le président de la séance,
Monsieur Denis Chalifoux

Le greffier adjoint,
Monsieur Simon Lafrenière

Initiales	
Maire	Greffier